

Offre d'emploi

Intervenant / intervenante cirque
spécialisé acrobatie

Intervenant / intervenante cirque
spécialisé jonglerie

Installé dans le quartier des Sablons – Bords de l’Huisne, Le Plongeoir – Cité du Cirque a pour missions le soutien à la création du cirque actuel, la diffusion de spectacles, les enseignements, les actions culturelles. Ces missions se déploient à travers un projet sociétal unique favorisant la rencontre entre artistes, habitantes et habitants des territoires, que l’on appelle le cirque au quotidien. En voie de labellisation Pôle national Cirque, Le Plongeoir met en œuvre une saison et organise chaque année en juin le festival Le Mans fait son Cirque.

Le Plongeoir – Cité du Cirque est agréé Pratique amateur par la Fédération française des écoles de cirque. Chaque semaine, Le Plongeoir accueille plus de 1 000 pratiquants et pratiquantes, dont près de 500 élèves en cours hebdomadaires. Des parcours d’enseignements du cirque et des ateliers sont menés auprès de publics issus des champs scolaire, médico-social, handicap et insertion. Le Plongeoir assure également un enseignement de spécialité arts du cirque avec le Lycée Le Mans Sud.

Missions

Sous l’autorité de la responsable du pôle des Enseignements et Pratiques, au sein d’une équipe de dix intervenants et intervenantes, vous assurez les missions d’initiation et de perfectionnement aux arts du cirque et participez aux différents temps liés à l’activité pédagogique de l’établissement.

Mission principale : Enseigner et promouvoir les arts du cirque

Vous concevez, animez et évaluez, en solo et en équipe, des séances, des ateliers, des stages d’initiation et des cycles d’apprentissage cohérents dans le cadre d’une activité de loisir ou d’approfondissement :

- Encadrement d’ateliers tout public, de cours hebdomadaires et de stages d’initiation (enfants, adolescents, adultes).
- Encadrement de cours hebdomadaires de spécialité en disciplines acrobatiques (profil acrobatie)
- Encadrement de cours hebdomadaires de spécialité en jonglerie (profil jonglerie)
- Encadrement d’ateliers pour des publics scolaires (dont option et enseignement spécialité cirque au lycée).
- Encadrement d’ateliers hors les murs avec suivi des projets.
- Participation à la préparation et à l’encadrement des spectacles et des sorties d’élèves.
- Participation à la vie du pôle Enseignements et Pratiques et de l’établissement (séminaires, réunions, bilans, événements...).
- Participation à la logistique globale du matériel pédagogique et utilisation selon les préconisations en matière de sécurité.

En fonction de votre expérience et de votre parcours, vous pourrez effectuer certaines missions connexes aux activités pédagogiques de l’établissement telles que :

- Coordination et réalisation du suivi de projets pédagogiques spécifiques.
- Encadrement d’ateliers adaptés, avec l’appétence pour le cirque comme appui d’actions à dimension sociale (ateliers dans les quartiers).

Profil recherché

Titulaire d'un brevet ou diplôme dans l'enseignement des arts cirque (BIAC, TIAC, BPJEPS ou DE), ou d'une école professionnelle de cirque avec une expérience d'enseignement.

Permis B exigé (déplacements hors les murs).

Maîtrise pédagogique et artistique des techniques d'acrobatie (profil spécialité acrobatie).

Maîtrise pédagogique et artistique des techniques de jonglerie (profil spécialité jonglerie).

Polyvalence dans l'enseignement des bases des autres techniques de cirque.

Goût pour la transmission.

Sensibilité artistique.

Connaissance des publics et des besoins des publics spécifiques.

Maîtrise de l'écrit et des bases en bureautique.

Savoir-être : capacité à travailler en solo et en équipe, grande capacité d'écoute et d'adaptation, dynamisme, autonomie, rigueur, bon relationnel avec les publics.

Conditions du poste

CDI temps plein 35h, 45 semaines avec modulation possible du temps de travail.

Travail en soirée et week-end (samedi matin) pendant la période scolaire.

Répartition du temps de travail : 55 % face à face pédagogique, 15 % préparation des séances, 30 % réunions et vie de l'établissement.

Possibilité de temps partiel.

Poste groupe 6 – Convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles.

Rémunération à partir de 1 800 € brut mensuel, selon qualifications et expériences.

Lieu de travail : Le Plongeur – Cité du Cirque, 6 boulevard Winston Churchill 72100 Le Mans, et déplacements ponctuels.

Poste à pourvoir au 28 août 2023.

Candidatures

CV et lettre de motivation à adresser avant le 1^{er} mai 2023 à l'attention de Géraldine Boy, responsable du pôle des Enseignements et Pratiques du Plongeur – Cité du Cirque, par e-mail à administration@leplongeur-cirque.fr